



## NAO 2020 - RÉUNION 1

La Direction a présenté ce mardi 3 mars l'enveloppe accordée pour les salariées.



**ENVELOPPE 2020**  
1 081 000 €  
**300 000 € de (-) qu'en 2019**



# NAO 2020

La CFTC présente depuis 5 ans des plateformes argumentées. Voici nos Propositions pour 2020.

## Rémunération salariée non-Cadre et Cadre

- Revalorisation générale des salaires de 30 €,
- Prime de vacances indexées sur le salaire de l'échelon le plus faible, 1/3 du montant de l'échelon 1.3 (517 €)
- Reconduction du passage automatique des salariés échelon 2,1 de plus de 10 ans d'ancienneté à l'échelon 2.2,
- Prime pour le Pouvoir d'Achat,
- Reconnaissance de la médaille du travail au sein de la Fnac avec une remise officielle,
- Journée de Solidarité fractionnée durant l'année (en heure ou minute),
- Enfant Malade - Porter l'âge à 14 ans et non 12 ans,
- Mise en Place d'un Compte Epargne Temps (pour les salariés non-cadres),
- Mise en Place de VRAIE FORMATION PROFESSIONNALISANTE (CQP),
- Reconnaissance de la compétence des vendeurs au sein de leur magasin avec une évolution possible au sein de leur service,
- Reconduction des mesures à destination des séniors à temps partiel,
- Reconduction des mesures de prise de congés pour les salariés à temps partiel,
- Indemnité Vélo
- Défraiement Parking d'un montant de 50 €

## Rémunération salariée Cadre

- Monétisation de 10 jours de CET
- Modification du VACA en intégrant un lissage annuel
- Enveloppe d'augmentation individuelle de 2 % de la Masse salariale.
- Refonte du Variable des Cadres
- Augmentation de la Prime des Cadres (30 € Supplémentaire)
- Création d'une "Prime d'intervention sur Alarme" d'un montant de 60 €
- Reconduction du "Forfait Nuit"
- Prise en compte dans le forfait-cadre des jours de récupération acquis par le biais des jours fériés.